

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

COLZA

Charançons de la tige du colza : Risque faible. On se dirige vers la fin de vol du ravageur.

Méligèthes : Risque moyen à fort dans l'ensemble du Sud-Ouest. Surveillez le nombre d'individus moyen par plante et adapter la gestion en fonction de l'état sanitaire du colza.

Pucerons cendrés : Risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" et la note nationale BSV.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

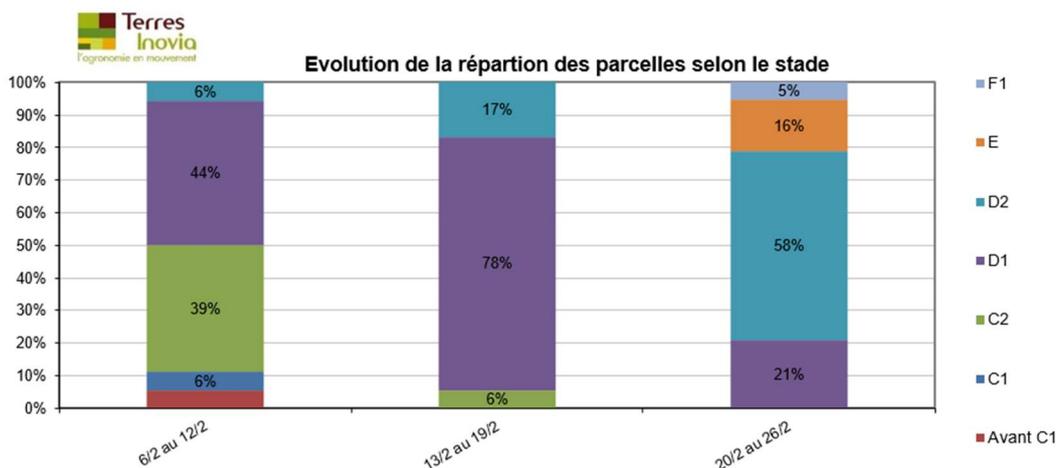
Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **19 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

La pluie est de retour sur le Sud-Ouest. Ces conditions humides et plutôt fraîches devraient se maintenir une bonne partie de la semaine prochaine.

On retrouve un certain nombre de situations où les plantes ont du mal à amorcer la montaison. Aujourd'hui, ces cas s'expliquent majoritairement par les causes suivantes : pourrissement du pivot (à la suite d'une hydromorphie hivernale) et/ou forte pression larvaires (grosses altises ou charançons du bourgeon terminal) qui ont atteint les tiges.

Cette semaine, les parcelles du réseau sont comprises entre les stades D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et F1 (BBCH61 : début floraison, les premières fleurs sont ouvertes). 16% des parcelles sont au stades E (BBCH57 : boutons séparés).

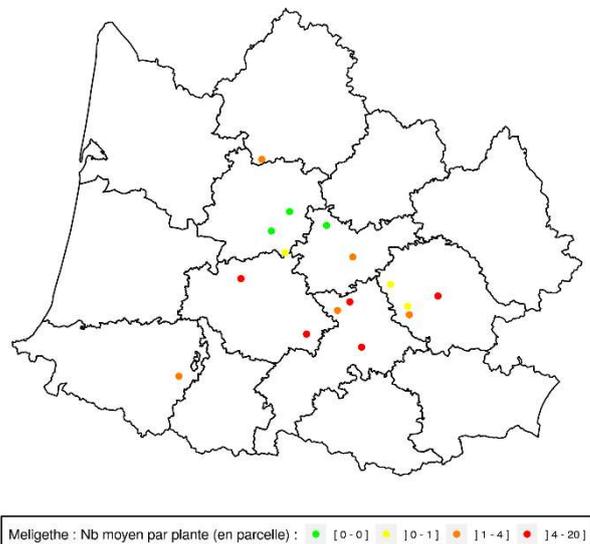


Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Mélégièthes

Jusqu'ici, les conditions climatiques, inhabituellement douces, profitaient à l'activité du ravageur. De ce fait, 90% des parcelles observées ont des mélégièthes sur plantes. Globalement, l'ensemble des secteurs sont touchés par le mélégièthe. Cette semaine, on note deux parcelles, dans le Gers et Tarn, où la pression est très importante. En moyenne, on retrouve 4,55 mélégièthes par plante. Dans le cas de mélanges variétaux, la floraison de la variété haute et très précoces devrait, si la pression n'est pas trop importante, limiter la nuisibilité sur les hampes florales en cours de montaison. La vigilance sur cet insecte est primordiale avant le début de la floraison de la variété d'intérêt.

Parcelles observées du 2020-02-20 au 2020-02-26



Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe

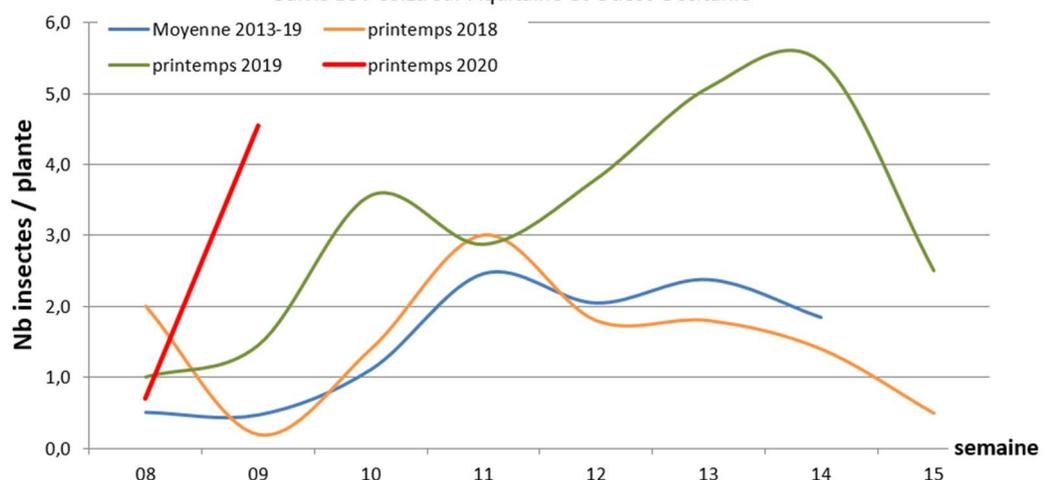
Évaluation du risque : Risque moyen à fort dans l'ensemble du Sud-Ouest. Une visite des parcelles s'impose.

L'ensemble des parcelles du réseau sont dans la période de risque. Jusqu'ici, les conditions étaient poussantes et les colzas se dirigeaient rapidement vers la floraison, stade marquant la fin de la période de risque. Cette semaine, le nombre moyen de méligèthes sur plante est important et les conditions plus fraîches pourraient ralentir la fin de montaison. L'observation des plantes (nombre de méligèthe moyen par plante) est indispensable jusqu'à début floraison.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du méligèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)

Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest-Occitanie



Mémo Techniques alternatives Colza : Mélange variétal et méligèthes

L'association d'une variété de colza haute et très précoce à floraison en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de réduire le niveau d'infestation des méligèthes sur la variété d'intérêt. Cela permet de rester en dessous des seuils d'intervention lorsque les infestations sont faibles ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes. Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire.

• Charançon de la tige du colza

Cette semaine, les piégeages significatifs (> à 5 individus/cuvette) ne sont signalés que pour deux parcelles (dans le Gers). **On retrouve en moyenne 2 charançons de la tige du colza** dans les cuvettes (contre 4 individus en moyenne la semaine dernière). Les captures sont de moins en moins importantes et l'on se dirige vers la fin du vol.

Le vol du charançon de la tige du colza a démarré de façon intense et regroupé il y a maintenant trois semaines. Les conditions météorologiques lui ont été très favorables depuis.

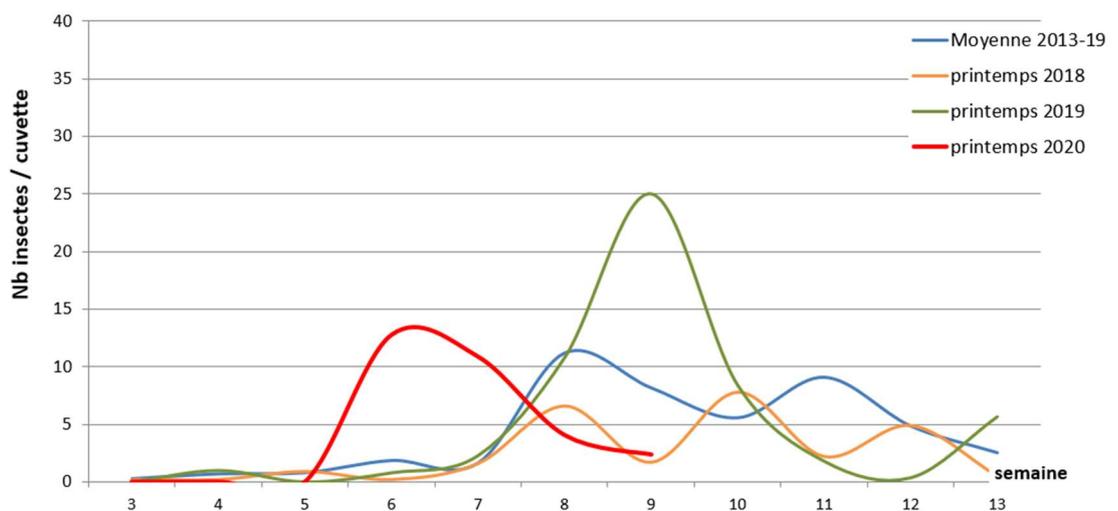
Attention toutefois, on retrouve également du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans tous les départements où l'on voit du charançon de la tige du colza (**voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons**).



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza - Photo Terres Inovia

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque :

Risque faible. On se dirige vers la fin du vol du ravageur.

Le vol a débuté depuis trois semaines et le délai avant les premières pontes est atteint depuis deux semaines. Le nombre moyen dans les cuvettes est en baisse et rares sont les captures significatives (> à 5 individus/cuvette).

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorrhynchus quadridens*)

NON NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



- **Pucerons cendrés**

Le puceron cendré est présent dans 35% des parcelles observées cette semaine. On retrouve le ravageur en Dordogne, Gers, Lot-et-Garonne, Tarn, et Tarn-et-Garonne. Toutefois, la vigilance est de mise sur l'ensemble des départements. La présence de pucerons cendrés est notée depuis le mois de novembre dans le Sud-Ouest. Une présence assez inhabituelle qui s'explique par la douceur de l'hiver.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Evaluation du risque : Risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.

Aux stades actuels des colzas, quelques colonies seulement dans la parcelle sont susceptibles d'entraîner une nuisibilité. Surveillez vos parcelles en commençant par les bordures.

• Larves (grosse altise ou charançon du bourgeon terminal)

On note ces deux dernières semaines des remontées de parcelles, hors réseau BSV, avec des fortes pressions larvaires (Aude, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne et Tarn). La pression cette année semble être plus importante que les deux campagnes précédentes. Si vous constatez un retard de montaison, contacter votre conseiller de secteur au plus vite pour valider la cause du retard, déterminer l'insecte et envisager la suite du cycle.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière colza par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silos Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Ets Sansan, Terres du Sud, Terres Inovia, Terre Vie, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.